

## La concurrence sur les prix plutôt que l'économie planifiée

La fin du fameux « îlot de cherté suisse » est à nouveau annoncée. Cela ne se fera toutefois pas via le renforcement de la concurrence et la suppression bienvenue d'obstacles au commerce. Pour lutter contre les différences de prix « abusives » par rapport à l'étranger, la motion de la conseillère nationale socialiste Prisca Birrer-Heimo exige des interventions massives aux airs d'économie planifiée visant à fixer les prix en Suisse et à l'étranger. Un exemple : un producteur de fruits habite dans un village où le pouvoir d'achat est faible et les arbres fruitiers nombreux. S'il vend ses fruits au village, il ne peut pas en demander un prix élevé. Il en va tout différemment s'il les vend en ville, où il n'y a pas de pommiers et où le pouvoir d'achat est plus élevé. La motion Birrer-Heimo souhaite supprimer les différences de prix dans le commerce transfrontière, alors que celles-ci constituent l'une des conditions du bon fonctionnement de l'économie de marché. Le producteur est censé proposer ses pommes à tous les commerçants de la ville au même prix que ceux pratiqués au village. La question de savoir si les fruits seront effectivement vendus à un prix inférieur en ville reste ouverte. La Suisse n'a aucune raison de faciliter à ce point la tâche des grands importateurs. Si un produit n'est pas sans concurrent, il n'y a aucune raison de prescrire au producteur à qui il doit le vendre et à quel prix. La concurrence doit jouer son rôle, au niveau du prix aussi. À cela s'ajoute qu'une telle prescription entraînerait la mise en place d'importantes démarches administratives et ne pourrait pas être imposée à l'étranger. Cette mesure affecterait aussi considérablement les entreprises exportatrices suisses : elles ne pourraient plus vendre de produits à un prix inférieur à l'étranger. Leurs perspectives de développement s'en trouveraient radicalement réduites et la place économique suisse fortement affaiblie. Il faut éviter à tout prix de tomber dans l'économie planifiée.